

**LISTE DES PIÈCES À FOURNIR**  
**POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**BUT 1<sup>ère</sup> année**

**Les documents demandés sont obligatoires. Il est demandé de les présenter dans l'ordre suivant et rangés dans une pochette plastique perforée.**  
**Un dossier incomplet ne sera pas traité.**

*Les inscriptions administratives devront être réalisées selon le calendrier suivant :*

*- au plus tard le 16 juillet 2021 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 27 mai 2021 et le 11 juillet 2021 inclus,*  
*- au plus tard le 27 août 2021 à 12 heures pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre le 12 juillet 2021 et le 22 août 2021 inclus,*  
*Pour toute proposition d'admission acceptée à partir du 23 août 2021, l'inscription administrative se fera dans les plus brefs délais après l'acceptation et en tout état de cause avant le 3 septembre 2021 à 17h.*

- Le dossier d'inscription complété, daté et signé. Indiquer la formation dans laquelle vous vous inscrivez en haut à droite sur la 1<sup>ère</sup> page,
- 1 photo d'identité actuelle à coller (pas d'agrafe) en p1 du dossier d'inscription (noter le nom, prénom et la formation au verso),
- Le message d'admission en DUT à partir de Parcoursup,
- L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie à la Etudiante et au Campus) obtenue à l'issue du paiement sur le site du CROUS <http://cvec.etudiant.gouv.fr>,
- L'attestation annuelle de responsabilité civile sur la période universitaire (de septembre 2021 à juin 2022), dont les périodes de stage en France et à l'étranger,
- L'autorisation de droit à l'image,
- L'autorisation de sortie pour les étudiants mineurs,
- Un RIB au nom de l'étudiant,
- Moyen de paiement : carte bancaire ou chèque endossable en France, (ne pas le remplir, le montant vous sera précisé lors de votre inscription). Aucun paiement en espèce ne sera accepté.
- La carte d'identité ou passeport en cours de validité (joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),
- Le relevé des notes du baccalauréat : original récupéré auprès du lycée ou modèle Cyclade (**seul le modèle avec l'INE est autorisé**)
- Le certificat de participation de la situation militaire (Journée d'Appel de Préparation à la Défense ou Journée Défense et Citoyenneté, recensement si JAPD non effectuée, joindre une photocopie, présentation de l'original obligatoire lors de l'inscription),

**SELON VOTRE SITUATION**

- L'extrait d'acte de naissance pour les étudiants nés à l'étranger ou dans les DOM-TOM,
- La dernière carte d'étudiant pour les bacheliers des années antérieures,
- L'attribution conditionnelle de bourses 2021-2022 (recto/verso), **l'absence de ce document au moment de l'inscription entraîne le paiement dans sa totalité des droits d'inscription,**

*La date et l'heure du rendez-vous pour l'inscription administrative sont à respecter. Votre présence est obligatoire. **Aucun dossier envoyé par la poste ne sera traité.***

*En raison du contexte sanitaire, seul un accompagnateur est autorisé.*

*Si vous avez un empêchement de dernière minute, merci de bien vouloir avertir le Service Scolarité [scolarite@iut-rodez.fr](mailto:scolarite@iut-rodez.fr).*